

Agir ensemble pour la santé de nos enfants et de leur famille

# Guide de présentation

École en santé CJA en santé







# Le constat de départ

La santé des élèves polynésiens \* :



**42**% déclarent être en position sédentaire au moins trois heures par jour



**43**% sont en **surpoids** dont **20**% au stade d'obésité



**46**% déclarent boire des boissons gazeuses sucrées au moins une fois par jour



26% ont consommé du tabac



**44**% ont consommé de l'alcool au cours des 30 derniers jours

Nécessité de réponses efficaces et durables dès le plus jeune âge



## La promotion de la santé en milieu scolaire

L'école est un **milieu favorable** à la promotion de la santé. En effet, l'enfance et l'adolescence représentant un **stade important** de la vie d'un individu, c'est durant cette période qu'il acquiert les habitudes et compétences les plus susceptibles de se maintenir le reste de sa vie. En ce sens, l'école constitue un **cadre propice** où la promotion de la santé peut avoir un **maximum d'impact.** 

<sup>\*</sup> Selon l'Enquête sur les comportements de santé des jeunes âgés de 13 à 17 ans, scolarisés en Polynésie française, menée en 2016

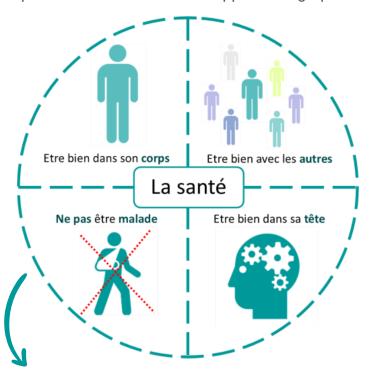


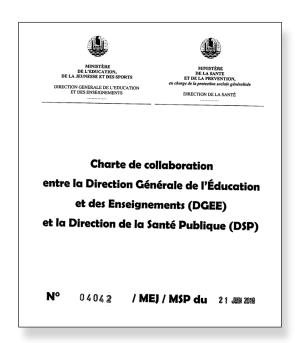
# Le principe du dispositif

### Les dispositifs « école en santé » et « CJA en santé »

Créés en 2017, ces dispositifs ont pour objectif de **promouvoir la santé à l'école**, en permettant aux enfants d'acquérir dès le plus jeune âge des compétences et de développer des comportements favorables à **leur santé et leur bien-être**.

En effet, un élève en bonne santé sera davantage disposé à se concentrer et à participer pleinement aux activités d'apprentissage proposées à l'école. C'est pourquoi, la Direction Générale de l'Education et des Enseignements (DGEE) et la Direction de la Santé Publique (DSP) en Polynésie française ont souhaité réaffirmer leur partenariat, notamment à travers la création de ces deux dispositifs, représentant **l'action phare** du volet promotion de la santé de la Charte de collaboration conjointement signée en juin 2019.





Issu des recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), ce projet se base sur une définition **large et positive** de la santé. Il peut être décliné dans toutes les écoles primaires (publiques ou privées), tous les Centres de Jeunes Adolescents (CJA) et toutes les unités d'enseignement de Polynésie française accueillant des enfants âgés de 3 à 17 ans. Le projet d'école ou le projet d'établissement est l'outil fédérateur et porteur d'actions de la promotion de la santé auprès des élèves.

« On apprend mieux lorsqu'on est en bonne santé. Lorsqu'on apprend mieux, cela favorise la santé. L'éducation et la santé sont indissociables. »





# Une démarche globale

Exemple d'action : Initiation aux sports traditionnels

Exemple d'action : Apprentissage du lavage des mains et du traitement des poux



3. L'hygiène corporelle Encourager le respect des règles d'hygiène corporelle



2. L'activité physique Inciter la pratique régulière de l'activité physique

Exemple d'action: Mise en place d'un fa'a'apu pédagogique

1. L'alimentation

Favoriser la qualité nutritionnelle au sein de l'établissement scolaire



Un label 10 thén



10. Le patrimoine culturel

Valoriser et préserver le patrimoine culturel



9. L'accès aux soins Offrir un accès aux soins pour tous les élèves

Exemple d'action: Mise à disposition d'un espace «rassurant» permettant aux des soins

enfants d'être en confiance lors

Exemple d'action : Organisation d'une journée polynésienne impliquant différentes générations

L'idée : intégrer la santé dans les aspe



ects de la vie scolaire et communautaire



# Les étapes vers la labellisation

Membres recommandés du comité de santé : équipe pédagogique, représentant des parents d'élèves, de la commune, de la santé, de la circonscription scolaire, associations, etc.

# 1 – La création d'un comité de santé

#### Missions:

Élaborer un état des lieux des actions de promotion de santé réalisées au sein de l'établissement Assurer le pilotage et le suivi du projet

Un dossier de labellisation est mis à disposition des établissements pour faciliter la démarche

## 2 - L'élaboration d'un plan d'action

Sur la base de l'état des lieux, mise en place d'au moins une action pour chacune des 10 thématiques

#### 3 - La mise en œuvre des actions

Il peut autant s'agir de la valorisation et la consolidation des actions déjà existantes que de la création de nouvelles actions

Cette étape est basée sur une démarche de collaboration entre l'ensemble des acteurs de la vie de l'établissement

> Appréciation réalisée par une équipe technique de la Santé et de l'Éducation

### 4 – La visite de pré-labellisation Objectif :

Vérifier conjointement les critères d'obtention du label:

- Constitution d'un comité de santé
- Mise en place d'actions liées aux 10 thématiques

Remise d'un fanion et d'une attestation de labellisation

#### 5 - La labellisation

En présence d'un jury, cet événement vise à récompenser l'établissement pour les efforts fournis

(étape qui peut être adaptée selon le contexte)



## Une démarche sur la durée

# Préparer les futures générations

Développer leurs compétences pour prendre des bonnes décisions liées à la santé



Une démarche participative

A travers le comité de santé qui rassemble les acteurs locaux



Les principes fondamentaux



Un engagement
volontaire
Chaque établissement
scolaire est libre de
participer à cette démarche



La santé dans toutes ses dimensions

Agir sur les différents facteurs qui influencent la santé

#### Les intérêts de la démarche









## Quelques retours d'expérience



« L'école de Maharepa a été labellisée pour la première fois il y a 4 ans. Depuis, l'école met en place des actions sans forcément penser au label. C'est ancré dans notre quotidien » (Mai 2021)

Madame Ghislaine BARRIER, Directrice de l'école primaire de Maharepa

« Pour nous, CJA en santé c'est notre vie de tous les jours. C'est vivre naturellement et avoir des habitudes qui permettent à nos jeunes d'être responsables d'eux-mêmes et de leur santé. » (Juin 2021)

Madame Pererina HATITIO, Directrice du CJA de Rimatara







